



LA LETTRE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 21

JUILLET 2023

LE MOT DU MAIRE

Chers (es) amis (es) de la commune de Cherveix-Cubas

L'été s'installe et la météo annonce des records de chaleur. Je vous invite tous et surtout les plus âgés d'entre vous, à vous protéger des pics de chaleur. Il est surtout indispensable de s'hydrater abondamment même lorsqu'on n'éprouve pas le besoin de boire.

Votre conseil municipal engage des projets importants :
Réalisation d'une dizaine de logements sociaux, ainsi que la réhabilitation-sauvegarde de l'église de Saint-Martial-Laborie, sous la maîtrise d'œuvre de M. Luc Joudinaud, Architecte du Patrimoine.

Notons aussi la réalisation d'un cheminement piétonnier qui ira de la sortie du bourg de Cubas jusqu'à la route du stade. Ce cheminement empruntera une passerelle métallique fixée en encorbellement au pont. Ce dernier va bénéficier durant 5 mois de travaux de consolidation et d'étanchéité. Début des travaux : automne 2023.

Enfin, nous venons de pallier la cessation d'activité de deux commerces :
D'abord, Anthony Cubertafon s'est vu dans l'obligation absolue de fermer sa boulangerie pour raison de santé. Nous lui souhaitons, de tout cœur, un rétablissement et une guérison complète et définitive.

Pour répondre aux besoins de la population, nous avons contacté Laure Eyssartier de Saint-Agnan qui a aussitôt accepté d'ouvrir un point de vente (pains, viennoiseries, pâtisseries) à Cubas. Nous tenons à remercier chaleureusement Francine Faure, propriétaire de l'ancien salon de coiffure, qui loue pour une somme « très modique » l'espace de vente dans le but de rendre service à la population car sans son geste, les gens se retrouveraient privés d'un commerce essentiel.

De même, nous accueillons avec sympathie Aurélien Bardon qui succède à Coco Duverneuil qui a enfin pris une retraite très attendue et bien méritée. Nous lui souhaitons d'en profiter ainsi que son épouse pendant très longtemps.

Comme vous le savez, le garage ainsi que ses dépendances sont propriété de la commune. Nous y avons réalisé des travaux importants de mise aux normes.

Nous souhaitons à Laure et Aurélien une franche réussite.

Votre conseil municipal et moi-même vous souhaitons un très bel été.

Jean-Marie QUEYROI

REPAS DES AÎNÉS

Le 12 février, une soixantaine d'aînés de la commune a pu déguster ensemble un savoureux repas offert par la municipalité.

Ce moment sympathique et convivial bien en accord avec la tradition festive de notre commune, a été agrémenté de chansons françaises interprétées gracieusement par Yves Wemel.



CONSEIL MUNICIPAL

Démission de Sébastien BOUKHALO conseiller municipal.

Les commissions communales seront revues en conséquence.

BOULANGERIE

Anthony CUBERTAFON a dû se résoudre à fermer définitivement la boulangerie en juin.

Nous lui souhaitons le rétablissement total de sa santé et le remercions pour les 10 ans d'activité essentielle à la vie de la commune.

GARAGE AUTOMOBILE

Claude DUVERNEUIL a pris une retraite bien méritée le 31 mai.

Nous lui souhaitons le meilleur pour de longues années.

Aurélien BARDON a transféré son activité, venant de Saint Agnan, nous avons signé avec lui un crédit bail pour 5 ans à l'échéance de laquelle, il devra acquitter le solde du montant établi avec lui. Il a ouvert les portes du garage, le 26 juin après rénovation des locaux.

Nous lui souhaitons une excellente réussite pour son entreprise.



DÉPÔT DE PAIN

Laure EYSSARTIER boulangère à Saint Agnan assure un dépôt de pain et de pâtisseries à compter du 10 juillet, dans l'ancien salon de coiffure, face de l'office notarial..

Merci d'avoir répondu « présente » dans des délais aussi courts.

CLIN D'OEIL



En permettant l'accès au local, Francine FAURE a été l'auxiliaire indispensable de l'opération ...

Bravo et Merci !



RESTAURATION EGLISE SAINT MARTIAL

A la demande de la municipalité, Luc Joudinaud, architecte des bâtiments de France a proposé un nouveau phasage des opérations. La sauvegarde de l'édifice étant, bien entendu, notre priorité absolue.

Nous sommes désormais en recherche des subventions .



AFFICHAGE SAUVAGE

RAPPEL : Depuis 2 ans un arrêté municipal **interdit** l'utilisation d'affiches sur le domaine public en dehors des panneaux prévus à cet effet.

Bien respecté par beaucoup d'associations, certaines n'ont pas encore su changer leur mode de fonctionnement. Nous **retirerons systématiquement** ces affichages.

EMPLACEMENTS DISPONIBLES :

Avenue du Périgord, Salle des fêtes
Route de Génis, terrain communal
Cherveix, Place Jean Lacoste

SITE INTERNET MUNICIPAL



Rappel :

Le site internet de la commune est accessible :

<https://cherveix-cubas.fr/fr/>

Ou en tapant « Cherveix-Cubas ».

Nouvelle adresse courriel de la mairie :

mairie.cherveix-cubas@orange.fr

tél : 05.53.50.41.44

AMÉNAGEMENT DU TERRAIN COMMUNAL

L'aménagement du terrain situé entre la route de Génis et la route des Pradeaux, se poursuit :

L'étude de faisabilité réalisée par PERIGORD HABITAT nous a été remise fin juin.

Le projet devrait évoluer vers la construction d'une dizaine de logements sociaux, l'ensemble de la parcelle n'étant pas utilisé, le reste est conservé en réserve foncière.

Horaires d'été de la déchetterie
Du 01/07 au 31/08 :

mardi, mercredi, jeudi, samedi :
7h30-13 h

Du 01/09 au 30/06 :

mardi, mercredi, jeudi, samedi :
8h30-12 h et 13h30 - 18h

NOUVELLE TONDEUSE AVEC BAC DE RAMASSAGE

Rendue indispensable par la vétusté de l'ancienne tondeuse autoportée, nous avons fait l'acquisition auprès des établissements Roche d'un modèle mieux adapté avec bac de ramassage. Elle a été livrée le 7 juillet.

Remplacement et reprise de la tondeuse actuelle pour un coût de 25.000 € HT, sans la reprise.



VOIRIE

Les dépenses de voirie représentent comme chaque année le point le plus important de notre budget son montant de 23.740 € HT a permis la réfection complète ou partielle de :

Route des pradeaux : 460 m
Rue de la mordorée : 150 m
Bordures du chemin des bugets

Rappel : la remise en état des voies de la commune dépend :

Du département pour les RD5 et RD 704,
De la communauté de communes en agglomération
De la commune hors aggro et dans les villages.

Nous nous efforçons toujours d'obtenir les subventions indispensables pour cette dernière partie.



PERSONNEL COMMUNAL

Bienvenue à Valérie SEMENY en contrat PEC pour 1 an, elle est affectée à l'entretien des locaux depuis le 1 avril.

Le contrat PEC de Virginie THIBART n'a pas pu être prolongé une nouvelle fois. Son départ effectif a eu lieu le 31 janvier 2023.

Merci et Bonne continuation



SECURISATION

Cherveix-Cubas vu d'en haut !. L'élagage des deux boulevards permettra de sécuriser le passage de l'école et de la mairie vers la médiathèque.



CIMETIÈRE

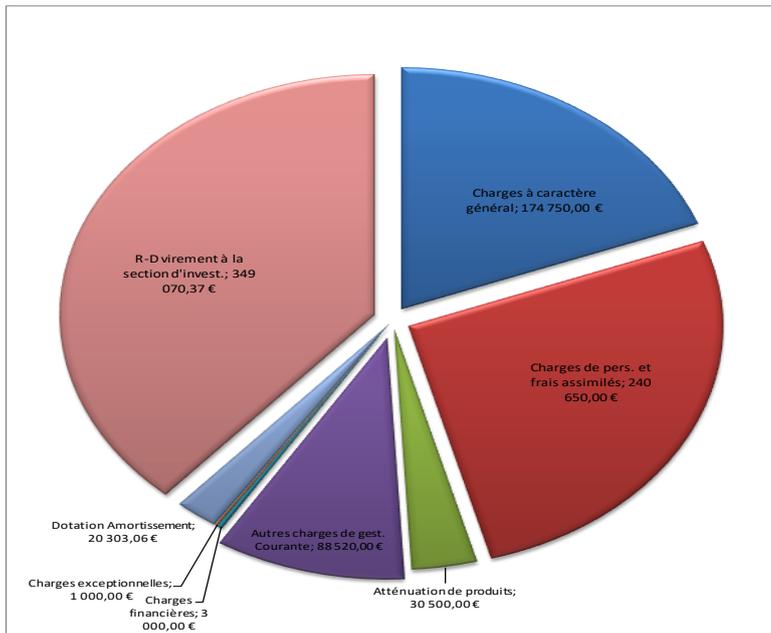
La procédure de reprise de concessions aux cimetières arrivera à échéance en début d'année 2024, nous procéderons alors à la réattribution de nouvelles concessions en fonction des critères suivants :

Reprise éventuelle par la commune en fonction des besoins,
Adéquation place demandée-place réellement disponible.
Ancienne propriété ou proximité éventuelle de membre de la même famille,
Antériorité de la demande en cas de conflit.

LA POSTE

Du lundi au vendredi
11h15-12h30
13h30-15h00
Levée 14h45

BUDGET 2023 PRÉVISIONNEL SIMPLIFIÉ



Budget de fonctionnement

Il reste toujours très stable depuis de nombreuses années, et s'élève en 2023 à 907.793,43 €.

répartition jointe.

Investissement

Prévu à 567.061,32 €, il faut noter une hausse sensible du montant du **budget d'investissement** 2023, fortement impacté par les travaux de remise aux normes du garage automobile, imposés par le crédit-bail, l'achat d'une nouvelle tondeuse les frais d'effacement des réseaux et le cheminement prévu en même temps que la remise en état du pont de Cubas.

FISCALITÉ

Les taux des taxes n'avaient pas été augmenté depuis 2017 par le conseil municipal.

Afin de maintenir des finances saines, nous avons souhaité modifier les taux d'imposition en 2023 par rapport à ceux de 2022 La taxe d'habitation sur les résidences principales étant supprimée. Ces nouveaux taux des taxes sont les suivants:

- Habitation : 7,95 % (résidences secondaires et locaux meublés non affectés à la résidence principale)
- Foncier bâti : 41,24 %
- Foncier NON bâti : 63,90 %

CÉRÉMONIE DU 08 MAI

À l'occasion de la cérémonie commémorative de l'armistice du 08 mai 1945, Jean-Marie QUEYROI a pu remettre à Victor COURCELAUD, porte drapeau de la commune, la médaille représentative de cette fonction qu'il accompli avec dévouement depuis 5 ans.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Un grand merci à Yves Wemel qui a profité de la fête de la musique pour pousser la chansonnette au marché du samedi.

BRÛLAGE VÉGÉTAUX

RAPPEL : Par arrêté préfectoral du 5 avril 2017 :

Tout brûlage est **strictement interdit** du **1er mars au 30 septembre**.



Hors cette période, le brûlage des déchets issus des travaux d'entretien est soumis à déclaration en mairie, au moins 3 jours avant, et doit respecter les règles de sécurité en vigueur.

L'utilisation d'incinérateurs individuels est soumis aux mêmes règles.

Nous rappelons qu'il existe des alternatives au brûlage : broyage, paillage, compostage, déchetterie...

CONSEIL D'ÉCOLE

L'année scolaire est terminée, c'est le moment de remercier Mme Sandrine CHEYROU, directrice sur le site de l'école de Cherveix, elle accompagne avec dévouement les élèves de CM2 pendant cette période de transition importante vers le collège. Pour marquer ce passage, une calculatrice scientifique a été offerte à chaque élève de CM2 le 7 juillet.

La rentrée de septembre ne verra pas de grands changements, seulement quelques aménagements sont prévus pour tenir compte des prévisions d'effectifs pour 2023-2024.

L'école de Cherveix comptera donc 18 élèves du regroupement :

En 5 CM1 et 13 CM2.

Les autres classes du RPI : PS / MS, GS, CP / CE1, CE1 et CM1 restant à Hautefort

La propreté en pied des PAV

Une tournée hebdomadaire est réalisée du lundi au vendredi sur les sites des communes pour ramasser les sacs laissés en pied de borne ainsi qu'un lavage des containers souillés au karcher (dépôts des sacs sur containers générant des asticots...).

Certain container pour les ordures ménagères ont été vandalisé. Les notifications d'utilisation sont arrachées et l'écran de présentation de la carte rayé. Cependant l'utilisation du container est toujours opérationnel (container route de Génis). Il suffit d'appuyer sur le bouton, présenter sa carte au niveau de la zone et au clic d'ouverture vous pouvez mettre votre sac. Si le déclenchement ne se fait pas votre ouverture n'est pas prise en compte. Il suffit de signaler l'incident au service usager du SMD3 dont le numéro de téléphone se trouve sur le container 09 71 00 84 24 ou à défaut le secrétariat de la mairie. Vous pouvez ensuite apporter votre sac sur les autres PAV de la commune (visible sur le site internet de la commune et sur les vitrines disposées à côté des PAV).

La pose du sac en pied de borne est passible d'une amende entre **116€ et 143€**.

CANICULE

Comme les années précédentes, un registre canicule à destination des personnes vulnérables, âgées ou isolées est disponible en mairie du 01 juin au 15 septembre. Si vous le souhaitez ne manquez pas de contacter le secrétariat.

Accessible gratuitement à tous, la Médiathèque intercommunale est ouverte depuis le 15 mars. tel : 05.53.42.50.52

Mardi 15h00-18h00

Mercredi 10h00-12h30 14h00-18h00

Vendredi 15h00-18h00

Samedi 10h00-12h30

GENDARMERIE



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Gendarmerie nationale
Région de gendarmerie Nouvelle Aquitaine
Groupement de la Dordogne
Compagnie de Périgueux
Communauté de Brigades de St Martial d'Albarede

ACCUEIL DU PUBLIC

La Communauté de Brigades de St MARTIAL D'ALBAREDE vous accueille

Jour	Horaires		Brigades de
Lundi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	ST MARTIAL D'ALBAREDE
Mardi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	
Mercredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	
Jeudi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	HAUTEFORT
Vendredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	
Samedi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	THENON
Dimanche & jours fériés	09h00 - 12h00	/	

Pour une demande de renseignement, vous pouvez également contacter la brigade numérique sur internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact

Vous pouvez également nous adresser un courriel à : cob.st-martial-d-albarede@gendarmerie.interieur.gouv.fr

EN CAS D'URGENCE

Sonnez, en utilisant l'interphone ou composez le 17 ou 112



TRANSPORTS INTER-URBAINS

Périgueux-Salagnac ligne 09

Renseignements : tarifs et horaires
sur :

transports.nouvelle-aquitaine.fr
Tél 0970.870.870

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Pont de CUBAS :

Régulièrement reportée pour raisons techniques, il nous a été confirmé la période de remise en état du pont de Cubas, elle sera réalisée fin 2023.

Un cheminement piéton entièrement sécurisé permettra de relier le bourg de Cubas au stade. Une passerelle piétonnière en encorbellement du pont reliera les deux rives.

Nous comprenons la gêne occasionnée, aussi, nous vous tiendrons le mieux possible au courant de l'avancée des travaux et des déviations mises en place.

La durée des travaux est toujours prévue à 5 mois.

Réfection de la route des écoles :

Après l'enfouissement des réseaux : électriques, éclairage public, télécommunications, et la fin du renouvellement du réseau d'eau potable, le revêtement final du RD5 sera effectué courant septembre sur toute la longueur de la route des écoles.



SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Borne de recharge semi rapide

Installée le 25 mai 2023, la nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques est désormais en fonctionnement place Goumondie. Elle permettra de stimuler l'activité économique locale : commerces locaux, restaurants, entreprises et hébergements en permettant aux utilisateurs de véhicules électriques de s'arrêter et de découvrir notre commune.

Disponible pour tous types de véhicules électriques, elle dispose de 2 points de charge :

- 24 kW DC, en charge "rapide" : environ 150 km en 1 heure.
- 12 kW AC, en charge "lente" : 50 kilomètres en 1 heure.

Enfouissement des réseaux.

De nouvelles contraintes liées à la création de la médiathèque et à l'augmentation progressive de fourniture électrique verte par les usagers, (essentiellement des panneaux solaires) nous ont amené à repenser de manière globale l'enfouissement des réseaux : électricité, éclairage public, téléphonie entre la place Jean Lacoste et la médiathèque.



SMBI SYNDICAT DES RIVIÈRES

Le SMBI (Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle) qui peut intervenir avec des moyens lourds au niveau des ponts a procédé début juin à l'enlèvement des embâcles sur le domaine public, aux ponts du Temple et de La Pallue.



RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

La station d'épuration du chemin de l'Auvézère fait peau neuve.

Après diagnostic, la CCILAP a lancé les travaux de réfection :

- L'étage supérieur seul est conservé et remis en état, la saulaie du bas est supprimée et enherbée.
- Le grillage de clôture est intégralement remplacé.

Participation de la commune 40% , 20451 €. La CCILAP très sollicitée financièrement sur les réhabilitations d'assainissement pour l'ensemble de son territoire ne sera pas en mesure d'assurer prochainement de nouvelle création de réseau à Cherveix-Cubas.



S.M.D.3

Visites du centre d'enfouissement et du centre de tri

Des visites au centre de tri de la Rampinsol à Coulounieix-Chamiers et au site d'enfouissement de Saint-Laurent des Hommes ont été organisées le 3 mars 2023 et le 10 mai 2023.

En somme, visiter un centre de tri et d'enfouissement des déchets d'ordures ménagères permet de mieux comprendre la gestion des déchets :

- Comment les déchets sont triés, recyclés et éliminés.
- En observant la quantité de déchets produits et leur impact sur l'environnement, vous pouvez prendre conscience de l'importance de réduire, ré-utiliser et recycler.
- Découvrir des technologies avancées pour trier et traiter les déchets et comprendre comment elles contribuent à améliorer l'efficacité et la durabilité de la gestion des déchets.



Une expérience éducative et enrichissante qui peut vous encourager à adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement et à sensibiliser les autres à cette cause.

D'autres visites sont programmées si vous êtes intéressés, il suffit de s'inscrire à la mairie de Cherveix-Cubas, les dates : les 20-25-27 juillet et 01-03 août 2023.



Une nouvelle aire de compostage à la salle des fêtes

A l'usage des locataires de la salle de fêtes et des administrés. Pour utiliser les composteurs collectifs, il vous suffit de trier vos déchets organiques et de les déposer dans les bacs prévus à cet effet. Veillez à ne pas y mettre de déchets non compostables, tels que le plastique, le verre, les bougies !! ou les produits d'origine animale.

3 Gestes sont essentiels :

- 1- Respecter les consignes de tri au moment de l'apport
- 2 - Etaler en surface en mélangeant à l'aide de la griffe
- 3 - Couvrir de matières brunes : 1 seau de broyat pour un seau de déchets



En respectant ces consignes , nous créons ensemble un compost de qualité et préservons le bon fonctionnement des composteurs.

Ensemble, faisons de notre quartier un exemple de durabilité et montrons à tous combien il est important de préserver notre environnement pour les générations futures.

Merci de votre engagement et de votre soutien.

Focus sur la peau des agrumes

Elle contient des huiles essentielles bactéricides, notamment à base de limonène.

Ceci explique leur résistance au compostage (demi pamplemousse retrouvé intact au bout de 8 mois...), mais on peut en mettre en les coupant en petits morceaux mélangées aux autres déchets.

Tarifs Infos SMD3

Vous retrouverez toutes les infos indispensables, et les tarifs de la redevance incitative sur notre site :

<https://cherveix-cubas.fr/fr/>

Ou sur le site du SMD3 : <https://smd3.fr>

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

A.A.P.M.A. Pêche

15 août - Brocante, Place de Fontevrault : 07h00-18h00

Le Tour de France Féminin venant de Boisseuilh vers Hautefort passe à Cherveix-Cubas le 25 juillet entre 16h28 et 16h 44, pour une arrivée prévue vers 17h30 à Montignac.

Ne manquez pas de venir les encourager !

PUCE À L'OREILLE



Une petite touche de poésie pour fêter les 20 ans de l'association "la puce à l'oreille"

CACC

Les trois sections du CACC seront réunies autour d'une promenade en vélo pour fêter l'excellent usage que fait notre « Handisport » Romain du Tandem qui a pu lui être offert par le club, la commune, la communauté de communes et des sponsors.

Merci à tous



CARTES DE PÊCHE

L'achat de votre carte de pêche peut être fait soit :

au bar « Le Havane »

en ligne sur le site cartedepêche.fr, notre association est référencée à Génis.

TENNIS

Le terrain de tennis est accessible à tous.

Abonnement annuel :

adulte 30€

Couple 40 €

Ou tarif horaire 5 €.

La clé est disponible au bar « Le Havane » avenue du Périgord .

DON DU SANG

Salle des fêtes de Hautefort de 15 h à 19 h :	Jeudi 03 août Jeudi 28 septembre Jeudi 23 novembre
---	--

Saint Médard d'Excideuil de 15 h à 19 h :	Lundi 31 juillet Lundi 02 octobre Mardi 26 décembre
---	---

MÉDIATHÈQUE

Embarquons dans une aventure littéraire et culturelle



Chers amis de la lecture et de la culture, il est temps de mettre en lumière l'importance et les innombrables bienfaits d'une médiathèque au cœur de notre communauté.

C'est bien plus qu'un simple lieu de stockage de livres, c'est un véritable trésor de connaissances, d'imagination et de divertissement qui enrichit nos vies de multiples façons .

En effet des événements culturels sont organisés régulièrement tels que

- des ateliers :**
- Naviguer sur internet le 6 juin
 - Découverte ordinateur le 20 juin
 - Atelier numérique sur la cybersécurité le 27 juin

des conférences : Les clefs du vivre ensemble le 23 juin

des expositions : fragmentation du paysage du 5 juillet - 26 août.



Ces occasions nous permettent de nous rassembler , d'échanger des idées, de partager nos passions et de créer des liens avec d'autres membres de la communauté.

La médiathèque joue un rôle essentiel dans la promotion de la lecture et de l'épanouissement personnel. Elle encourage la lecture dès le plus jeune âge en proposant des activités spécialement conçues pour les enfants, comme des heures de contes, des animations et des clubs de lecture.